

MALLETTE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

États financiers
Au 31 mars 2013

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée (et la période précédente) en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges et l'actif net.

Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Chiffres correspondants

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'Organisme a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux chiffres correspondants contenus dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les chiffres correspondants retraités, de sorte qu'ils n'ont pas été audités.

Observation

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états en date du 12 juin 2012.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 4 juin 2013

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A104261

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2013

2012

(non audité)

PRODUITS

Subventions

Ministère de la Justice	1 104 000 \$	1 083 430 \$
Emploi d'été - Canada	-	3 866
Projet - Intervention immédiate	49 627	59 411
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	-	5 713
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2012	5 000	-
Contributions pénales	25 378	29 070
Dons	23 295	27 585
Intérêts	1 919	1 718
Supervision de stages	179	2 373

1 209 398 **1 213 166**

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	944 252	931 180
Assurances	4 780	4 663
Cotisations et associations	3 834	1 307
Déplacements et représentation	11 801	14 019
Documentation et abonnement	1 195	411
Entretien et réparations	8 985	6 445
Fournitures de bureau et papeterie	6 965	6 874
Frais bancaires	170	164
Frais d'activités	4 188	4 564
Frais d'impression	2 038	2 026
Frais de déménagement	-	26 136
Frais de formation	8 362	7 503
Location d'équipements	1 870	1 863
Loyer	68 624	61 712
Publicité	2 601	3 444
Projet - Intervention immédiate	49 627	59 411
Renversement du solde de la provision pour passif éventuel	(8 217)	-
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	-	7 466
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2012	5 333	-
Services professionnels	16 270	14 932
Télécommunications	7 021	8 937
Amortissement des immobilisations corporelles	13 306	14 735

1 153 005 **1 177 792**

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

56 393 \$ **35 374 \$**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2013

2012

(non audité)

	Affectations externes aux contributions pénales	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	20 640 \$	52 991 \$	41 373 \$	115 004 \$	79 630 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(13 306)	69 699	56 393	35 374
Investissement en immobilisations corporelles	-	8 121	(8 121)	-	-
Affectations externes (note 9)	22 160	-	(22 160)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	42 800 \$	47 806 \$	80 791 \$	171 397 \$	115 004 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

BILAN	31 mars	31 mars	1er avril
Au	2013	2012	2011
		(non audité)	Bilan d'ouverture (non audité)
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	129 918 \$	94 448 \$	104 253 \$
Créances	-	1 848	-
Subvention à recevoir	5 000	5 000	6 000
Taxes à la consommation à recouvrer	10 520	11 174	7 948
Frais payés d'avance	-	200	-
Placement au coût (note 4)	125 000	175 000	50 000
	270 438	287 670	168 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	47 806	52 991	59 525
	318 244 \$	340 661 \$	227 726 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Dettes de fonctionnement (note 6)	141 847 \$	126 434 \$	123 867 \$
Subventions reportées (note 7)	5 000	42 223	24 229
Provision pour passif éventuel	-	57 000	-
	146 847	225 657	148 096
ACTIF NET			
Investi en immobilisations corporelles	47 806	52 991	59 525
Affectations externes	42 800	20 640	-
Non affecté	80 791	41 373	20 105
	171 397	115 004	79 630
	318 244 \$	340 661 \$	227 726 \$
ENGAGEMENTS (note 10)			
Pour le conseil d'administration :			
_____ , administrateur			
_____ , administrateur			

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2013

2012

(non audité)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	56 393 \$	35 374 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 306	14 735

69 699 50 109

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	1 848	(1 848)
Subvention à recevoir	-	1 000
Taxes à la consommation à recouvrer	654	(3 226)
Frais payés d'avance	200	(200)
Dettes de fonctionnement	15 413	2 567
Provision pour passif éventuel	(57 000)	57 000

30 814 105 402

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 121)	(8 201)
---	----------------	---------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des subventions reportées	(37 223)	17 994
-------------------------------------	-----------------	--------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(14 530) 115 195

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

269 448 154 253

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

254 918 \$ 269 448 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	129 918 \$	94 448 \$
Placement	125 000	175 000

254 918 \$ 269 448 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2013

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. CHANGEMENT D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

Mise en application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

L'Organisme a choisi d'appliquer les normes de la partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, soit les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les présents états financiers sont les premiers états financiers établis conformément aux NCOSBL.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs à la date de la mise en place du régime.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2013

4. PLACEMENT AU COÛT

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
		(non audité)	Bilan d'ouverture (non audité)
Certificat de placement garanti, 0,65 %, échéant en avril 2013	125 000 \$	- \$	- \$
Certificat de placement garanti, 0,75 %, échéant en avril 2012	-	175 000	50 000
	125 000 \$	175 000 \$	50 000 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011		
		(non audité)	Bilan d'ouverture (non audité)		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette		
			Valeur nette		
			Valeur nette		
Améliorations locatives	1 935 \$	193 \$	1 742 \$	- \$	- \$
Équipement informatique	69 071	53 901	15 170	17 060	17 102
Mobilier de bureau	88 100	57 206	30 894	35 931	42 423
	159 106 \$	111 300 \$	47 806 \$	52 991 \$	59 525 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2013

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
			Bilan d'ouverture (non audité)
Comptes fournisseurs	136 \$	1 041 \$	3 549 \$
Salaires et vacances courus	81 865	75 957	73 341
Sommes à remettre à l'État			
Retenues à la source et contributions	43 043	47 436	44 977
Subventions à payer	12 303	-	-
Frais courus	4 500	2 000	2 000
	141 847 \$	126 434 \$	123 867 \$

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les subventions reportées sont les suivantes :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
			Bilan d'ouverture (non audité)
Projet - Intervention immédiate	- \$	37 223 \$	22 516 \$
Projet - Semaine nationale des victimes d'actes criminels	5 000	5 000	1 713
	5 000 \$	42 223 \$	24 229 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût total comptabilisé à titre du régime à cotisations déterminées de l'Organisme se présente comme suit :

	2013	2012
		(non audité)
Régime de retraite	24 322 \$	28 586 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2013

9. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le B.A.V.A.C. pour un montant de 22 160 \$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice précédent. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets.

10. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2017 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 211 590 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

2014 -	68 624 \$
2015 -	68 624 \$
2016 -	68 624 \$
2017 -	5 718 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur du placement.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

RÉSULTATS - CAVAC

	Réel	Budget	Écart
Produits			
Subventions			
Ministère de la Justice	1 104 000 \$	1 104 000 \$	- \$
Autres	54 627	63 024	(8 397)
Autres	50 771	60 205	(9 434)
	1 209 398	1 227 229	(17 831)
Charges			
Frais salariaux			
Salaires et charges sociales	944 252	1 009 490	65 238
Frais de formation	8 362	8 590	228
Frais d'activités	4 188	4 490	302
Frais de logement			
Loyer	68 624	68 630	6
Taxe de la ville sur le loyer	-	1 500	1 500
Entretien et réparations	8 985	7 870	(1 115)
Frais d'administration			
Assurances	4 780	4 820	40
Intérêts et frais bancaires	170	200	30
Services professionnels	16 270	16 320	50
Frais de voyage et de représentation	11 801	11 100	(701)
Publicité	2 601	2 450	(151)
Frais de bureau			
Télécommunications et frais de poste	7 021	7 650	629
Fournitures de bureau et papeterie	6 965	6 940	(25)
Location d'équipement	1 870	1 890	20
Frais d'impression	2 038	2 040	2
Cotisation et abonnement	3 834	-	(3 834)
Documentation et abonnements	1 195	1 680	485
Équipement			
Amortissement des immobilisations corporelles	13 306	-	(13 306)
Renversement du solde de la provision pour passif éventuel	(8 217)	-	8 217
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2012	5 333	5 000	(333)
Projet - Intervention immédiate	49 627	54 124	4 497
	1 153 005	1 214 784	61 779
Excédent des produits sur les charges	56 393 \$	12 445 \$	43 948 \$